

objectif -emploi

SERVICE DE L'ÉCONOMIE ET DE L'EMPLOI
OFFICE RÉGIONAL DE PLACEMENT



Dossier

Les métiers de la santé et du social

Personnel soignant

Crise de recrutement

Services sociaux régionaux

Interview de la directrice

Valérie Scherrer

Crise de recrutement du personnel soignant

Une meilleure reconnaissance, un salaire plus élevé, une définition claire des profils professionnels et des besoins apparaissent indispensables pour inciter davantage de personnes à se lancer dans les métiers de la santé.



Les métiers de la santé, considérés comme pénibles, font face à un manque de relève.

Avec la crise sanitaire, chacun·e s'est rendu·e compte de l'importance du personnel soignant, qui a fait preuve d'un engagement sans faille et de son apport à la société. «Elle a pourtant grand besoin de davantage d'infirmier·ère·s, d'aides en soins et accompagnement – ASA – et d'assistant·e·s en soins et santé communautaire – ASSC», insiste Sébastien Gerber, directeur de la division Santé-Social-Arts du CEJEF (Centre jurassien d'enseignement et de formation). Et, pour intéresser à large spectre, les métiers de la santé doivent absolument être (re)valorisés, selon lui. «Cela passe par la reconnaissance du public et des autorités, ainsi que la définition de profils professionnels adaptés aux besoins et ces derniers doivent parallèlement être clairs pour celles et ceux dispensant les soins. Des spécificités professionnelles à considérer comme telles, y compris au niveau salarial – pour atteindre au moins l'équivalence avec les métiers du social –, à

compléter par une augmentation des effectifs pour rendre les métiers liés aux soins moins pénibles et dégager davantage de temps en faveur des patient·e·s, pour leur suivi notamment.» Pour notre interlocuteur, la pénurie actuelle interpelle. «Tous les acteurs concernés doivent en être conscients. Il y a des pistes à suivre, tel le nouveau centre de formation

dans les soins mis en place par le canton de Vaud.»

Le problème de la pénurie se pose en amont

Pour la rentrée scolaire 2022, une trentaine d'élèves sont préinscrits en option social et autant en option santé dans les classes de 1^{re} année de l'École de culture générale à Delémont (formation de base pour entrer ultérieurement dans une école supérieure ou une haute école spécialisée). «En revanche, pour les apprentissages à l'EMS2 – formation professionnelle pour des jeunes souhaitant majoritairement entrer directement dans le monde du travail –, la différence entre les demandes pour des places d'ASE et ASSC, 54 contre 25, est manifeste.

La preuve par l'exemple de l'explication de la pénurie ultérieure de personnel soignant.»

Texte : Didier Walzer

Nombreux débouchés

Dans le Jura, après le certificat de l'École de culture générale ou le CFC d'assistant·e socio-éducatif·ve (ASE) ou d'assistant·e en soins et santé communautaire (ASSC), les jeunes ont la possibilité d'entrer dans des écoles subséquentes (supérieures pour infirmier·ère, ambulancier·ère, éducateur·trice, maître·sse socioprofessionnel·le; HES avec maturité spécialisée, professionnelle ou gymnasiale pour physiothérapeute, les soins infirmiers, diététicien·ne, sage-femme/homme, ergothérapeute, ostéopathe, éducateur·trice social·e, animateur·trice socio-culturel·le).

«Les ASE et ASSC sont présents dans les hôpitaux, EMS, foyers spécialisés, soins à domicile ou structures de la petite enfance, précise Sébastien Gerber. Et nous allons exceptionnellement lancer dans notre école une deuxième session de candidatures pour l'apprentissage d'ASSC. Toutes les infos sont sur le site www.divssa.ch.»



Éditorial

Choisir son activité professionnelle dans le domaine social aujourd'hui, un choix porteur de sens !

Par Nathalie Barthoulot, ministre du Département de l'intérieur

Au sortir de la pandémie, nombreuses et nombreux sont celles et ceux qui questionnent leur activité professionnelle dans un monde en continuel changement et qui doit répondre à des défis de taille.

Se former et s'engager dans le domaine social, c'est d'une certaine manière faire le choix de se mettre à la hauteur des besoins des personnes, de comprendre les enjeux de société et de s'engager au service d'une société solidaire basée sur des valeurs de justice sociale. C'est également participer à un secteur jouant un rôle systémique de régulation en période de crise. Un secteur dont la mission première consiste à maintenir la cohésion sociale, si précieuse, et, partant, à veiller à ce que la prospérité profite équitablement à toutes et tous.

Les métiers du domaine social portent un mandat qui s'inscrit dans la défense des intérêts des plus faibles en leur donnant les outils utiles pour préserver ou conquérir leur autonomie dans un cadre légal donné. Un engagement

dans ce secteur présente un aspect passionnant et exigeant dans un champ qui fonctionne comme révélateur de ce qui constitue le cœur d'une société, au travers d'échanges multiples avec différents publics-cibles, différentes générations, différents parcours de vie. Cela permet, au quotidien, d'être aux prises avec la réalité de notre condition humaine et avec ce qu'elle peut aussi mettre en lumière comme fragilités et comme vulnérabilités. Quelles que soient les personnes accompagnées ou les difficultés rencontrées, le respect de la dignité, la liberté de choix et le renforcement du pouvoir d'agir sont au cœur de l'action professionnelle.

S'orienter dans le domaine social offre d'innombrables possibilités de formation de base et continue, tout comme de larges perspectives professionnelles et académiques. En effet, les filières sont riches et variées, à la croisée entre politique sociale, éducation, sociologie, psychologie, droit ou encore économie. Le système de formation s'ouvre sur de nombreux cursus allant du CFC au

doctorat, tout en offrant des opportunités de formation en cours d'emploi. Une fois un titre obtenu, les formations continues permettent de nombreuses possibilités de spécialisation. Que ce soit en tant qu'éducateur-trice, en tant qu'assistant-e social-e, en tant qu'assistant-e socio-éducatif-ve, en tant qu'animateur-trice socio-culturel ou d'autres métiers du social, chacun, dans son rôle, est un véritable artisan du vivre-ensemble, et ce, quelle que soit la fonction occupée dans quelque institution que ce soit (institutions sociales étatiques ou paraétatiques, ONGs ou encore d'autres entreprises).

Au-delà des analyses et des discours, ces métiers touchent à l'essentiel car ils s'intéressent aux relations sociales, à la place de l'individu dans la société, à ses droits et à ses responsabilités. Ils sont véritablement porteurs de sens! En effet, quoi de plus motivant de savoir qu'à travers son activité professionnelle, on participe assurément à l'équilibre global de la société et au mieux-être de chacune et chacun ?

Sommaire

N°52 | Avril 2022

« Le métier est prenant, car le relationnel est très intense. »

Léna Choffat, animatrice socio-culturelle

2

Personnel soignant

Crise de recrutement

4

Manon Olivotti, assistante socio-éducative

Profession profondément humaine

4

Bourse de l'emploi pour seniors

Vendredi 10 juin à Cinemont (Delémont)

5-7

Rencontre

Valérie Scherrer, directrice des Service sociaux régionaux

8

Établissements médico-sociaux

Pourvoyeurs de métiers d'avenir

« Nous donnons et recevons énormément »

Manon Olivotti, 25 ans, assistante socio-éducative, Porrentruy.

et essayons de saisir toutes les occasions pour éveiller et développer l'intérêt des personnes pour la vie culturelle. Nous mettons également en place des activités récréatives, divertissantes (danse, chant, projection de films, etc.) et accomplissons aussi des tâches administratives : suivi des personnes, rédaction de rapports, communication avec les autres services du Foyer, les parents. Ce métier est enrichissant, valorisant, et les expériences sont extrêmement variées. Nous sommes en interaction avec bon nombre d'intervenants d'âges et d'horizons différents : médecins, ergothérapeutes, physiothérapeutes, animateur sportif, musicothérapeute, veilleurs de nuit.

Je ne peux que conseiller ce métier aux personnes qui ont réellement le goût du contact, une bonne capacité d'écoute, un intérêt certain pour accompagner et aider des personnes de tout âge, une bonne résistance physique et nerveuse et qui sont disposées à travailler, dans la plupart des cas, avec des horaires irréguliers ou encore lors des week-ends et jours fériés.»

Propos recueillis par Didier Walzer



Manon Olivotti dans une de ses activités quotidiennes.

« J'ai toujours été sociable, avec une prédilection pour les contacts avec tous types de populations, jeunes, âgées, handicapées ou non.

J'ai terminé ma formation en 2016 et commencé dans la foulée à travailler au Foyer Les Fontenattes, à Boncourt, qui accueille des adultes ayant une déficience intellectuelle sévère.

Le cursus, généraliste, est surtout basé sur les compétences sociales. D'une manière générale, le rôle de l'assistant socio-éducatif consiste à accompagner des enfants, des personnes âgées ou des personnes en situation de handicap physique ou mental, qui ont besoin d'une aide particulière dans l'accomplissement de leurs activités quotidiennes et pendant les loisirs.

Au sein du Foyer, l'assistant-e socio-éducatif-ve aide les personnes handicapées que nous accueillons à satisfaire leurs besoins de base (alimentation, déplacements, soins); il-elle les stimule et les encourage à

développer leurs relations sociales et à améliorer ou maintenir leur autonomie. L'essentiel de notre travail est basé sur les relations humaines. Nous sommes en contact avec les personnes que nous accompagnons dans toutes les activités de la vie quotidienne, ainsi qu'avec leurs parents. Je collabore au sein d'une équipe éducative qui comprend des ASE et des éducateurs sociaux.

Aux Fontenattes, afin d'accompagner au mieux les personnes accueillies, je m'adapte à des horaires particuliers pour assurer leur suivi dans tous les actes de la vie quotidienne : repas, toilette, soins spécifiques, habillage, loisirs, etc.

Avec mes collègues de jour et de nuit, nous nous relayons pour être aux côtés des résident-e-s de façon permanente et ce 24 h/24 tout au long de l'année.

Nous organisons diverses activités (fêtes, repas, sorties...) pour favoriser les contacts et la vie en société

Forum Emploi 50+ le 10 juin à Delémont

Bourse de l'emploi pour les seniors

L'Office régional de placement (ORP) organise, **vendredi 10 juin prochain, à Cinemont, à Delémont, Forum Emploi 50+ (le matin dès 8 h 15).**

Cette bourse de l'emploi dédiée aux seniors vise à faire se rencontrer ces derniers et des responsables de ressources humaines et chefs d'entreprises jurassiennes. Les premiers auront quelques minutes pour se présenter aux seconds (job dating).

Votre entreprise est intéressée ? Contactez-nous :

Gérard Métille
Conseiller en personnel
2800 Delémont
tél. 032 420 88 30
emploi.orp@jura.ch

« Il suffit d'un coup du sort... »

Parfois victimes d'idées reçues, les services sociaux sont une institution méconnue active sur plusieurs fronts. Ils viennent en aide à tout un chacun.

Rencontre avec la directrice des Services sociaux régionaux (SSR), Valérie Scherrer.

Comment définiriez-vous les SSR ?

Le dernier filet social, qui permet aux personnes sans ressources et n'ayant pas droit à d'autres prestations de recevoir un appui financier et/ou social. Il suffit d'un coup du sort, un divorce, un accident, un deuil... Quelqu'un qui arrive chez nous n'est pas forcément un marginal ou comme on le qualifie souvent un « cas social », mais peut-être simplement un individu qui a besoin d'un soutien ponctuel. Je le précise, car dès que l'on évoque les services sociaux, on est souvent dans les préjugés. Les services sociaux sont aussi les services qui assument les mandats de protection de l'adulte, de protection de l'enfant.

Cette institution, par certains aspects, est liée au fonctionnement de l'État et entièrement financée par celui-ci, car nos prestations sont régaliennes.

Toutefois, nous ne faisons pas partie de l'administration cantonale. Nous sommes dirigés par un Conseil de gestion, qui comprend entre autres nos deux organes de surveillance, l'APEA (Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte) et le SAS (Service de l'action sociale).

Vous travaillez pour qui ?

Toute la population. Si certaines personnes, qui nécessitent des prestations spécifiques, ne sont pas à la bonne adresse chez nous, nous les réorientons.



Valérie Scherrer, directrice des Services sociaux régionaux : « Souvent, on voit l'assistant-e social-e comme le-la gentil-le. C'est plus compliqué que cela dans certains secteurs, notamment ceux relatifs à la protection des adultes et à la protection des enfants. »

Comment fonctionnent les SSR ?

Nous sommes répartis en trois secteurs. Celui de l'aide sociale soutient les personnes dans la précarité, qui ne disposent pas de revenus suffisant à couvrir l'ensemble de leurs besoins. Nous analysons leur situation financière et déterminons avec elles leur droit éventuel aux subsides de l'assurance-maladie, aux prestations complémentaires.

Nous pouvons également les aider au développement de compétences via, par exemple, des cours de français ; à se mettre à niveau pour retrouver un emploi. Bref, les accompagner dans des

projets en vue d'une réinsertion sociale et professionnelle, en collaborant avec l'ORP et les autres acteurs concernés. Certaines personnes qui s'adressent à nous n'ont pas besoin d'une aide financière, mais recherchent un appui social dans un domaine particulier.

Et les autres secteurs ?

Dans celui de la protection de l'enfant, nous travaillons avec les mineurs et avec leurs parents. Il y a deux façons de bénéficier de nos services : via une autorité qui « décide d'un mandat de protection » sur un enfant avec pour objectif que les assistants sociaux ou curateurs lui proposent un soutien éducatif ou accompagnent les parents dans le développement et l'utilisation de leurs compétences de parents. Un tel mandat peut aussi être ordonné dans le cadre d'une séparation ou d'un divorce conflictuel afin d'assurer l'organisation et la surveillance du droit de visite octroyé par l'APEA ou un tribunal. L'autre entrée, sans mandat, est celle de la permanence-conseil en protection de l'enfant, où les problématiques abordées peuvent être les suivantes :

Présence dans les trois districts

Les Services sociaux régionaux (SSR) et leurs trois secteurs de compétences (aide sociale, protection de l'enfant, protection de l'adulte) sont présents dans les trois districts cantonaux, soit à Delémont, Porrentruy et au Noirmont. Ils emploient une nonantaine de collaborateurs-trices (58,8 postes à plein temps).

S'y ajoutent les stagiaires et apprenti-e-s, affecté-e-s aux réceptions de Porrentruy et Delémont, soit six personnes, qui se répartissent 3,5 postes.

www.ssrju.ch

une famille ou un enfant est en difficulté et/ou en danger, soutien à l'élaboration d'un calendrier de droit de visite, orientation dans des services spécialisés selon les difficultés de l'enfant ou de la famille, sort de l'enfant dans la procédure en séparation ou divorce, information sur les mesures de protection de l'enfant...

Le troisième domaine est celui de la protection de l'adulte.

En effet, on y arrive via un mandat délivré par l'APEA. Les personnes bénéficient alors d'une protection dans plusieurs domaines et en fonction de leurs besoins; on parle de mandats sur mesure, par exemple: elles éprouvent des difficultés à gérer leurs affaires administratives ou financières, elles ne sont pas ou plus en capacité de prendre soin de leur santé. Là, les mesures d'accompagnement sont différenciées. Nous pouvons les représenter ou mettre en place une curatelle de portée générale, c'est-à-dire assurer la gestion de l'ensemble de leurs affaires dans tous les domaines: s'assurer que la personne dispose de moyens de subsistance, d'un logement décent, qu'elle ne représente pas un danger pour elle-même ou les autres, etc. L'éventail est très large et peut toucher tous les aspects de la vie d'une personne.

Quels sont les métiers des SSR ?

La base, c'est assistant social. Mais nous engageons également des pros avec une fonction d'éducateur social dans la protection de l'enfance, des universitaires en sociologie, des personnes au bénéfice d'une formation dans le domaine des assurances sociales, de la psychologie et du droit. Actuellement, ces divers profils sont représentés chez nous. C'est positif, car ça diversifie les équipes et permet de mélanger les points de vue.

Quant à notre vaste secrétariat/réception, il comprend la comptabilité, la gestion des salaires, l'accueil et le renseignement des usagers de nos services. Le secrétariat comptable s'occupe, lui, de la gestion financière des personnes sous mandat en binôme avec les curateurs. Ce secrétariat gère les paiements des factures, les caisses-maladies...

Globetrotteuse

La Delémontaine Valérie Scherrer (54 ans) est ergothérapeute de formation. Elle a sillonné le monde et notamment l'Amérique latine, l'Asie du Sud-Est et l'Afrique pour sa profession, au service, entre autres, de l'ONG Handicap International.

Un jour, elle en a eu assez de voyager. Elle est donc revenue en Suisse en 2017 et s'est donnée cinq ans pour retrouver du travail dans le Jura. En attendant, elle a assuré des mandats de consultance internationale. Et été engagée en qualité de directrice des Services sociaux régionaux le 1^{er} novembre 2018. La Jurassienne tire un bilan extrêmement positif de ses années à l'étranger: «De riches expériences, où l'on côtoie beaucoup de cultures, des gens qui pensent autrement. Ça forge quelqu'un dans son ensemble», résume-t-elle.

Bienveillance et absence de préjugés indispensables

Quels types de compétences sont requises pour travailler aux SSR ?

La bienveillance, l'empathie, l'absence de préjugés, une attitude positive, être avenant et apprécier d'être en lien avec les gens. Nous croyons surtout aux compétences des personnes utilisant nos services. Notre «matériel de travail», c'est l'humain et la relation. Parfois, nous avons au téléphone ou accueillons des gens très énervés. Même si les tensions ont beaucoup diminué, ça reste parfois éprouvant de travailler chez nous, peu importe le secteur. Il est donc important pour nous d'accompagner notre personnel, de le former et d'offrir des espaces de supervision. Si certains échanges restent tendus, il convient de s'adresser à l'assistant social référent, puis au responsable de secteur et en dernier recours à la direction. Personnellement, il m'arrive régulièrement d'être sollicitée dans des situations difficiles. Des réactions de colère peuvent être légitimes et il est important d'offrir une écoute aux usagers et d'expliquer notre position, voire parfois de la modifier.

Qui travaille aux services sociaux ?

Beaucoup de femmes. C'est pourquoi il y a passablement de temps partiels. Les hommes représentent 15% de l'effectif. La moyenne d'âge des employé-e-s est de 35 ans environ. Comme le domaine de l'aide aux enfants et adultes est émotionnellement éprouvant, il vaut mieux avoir du personnel au bénéfice d'une cer-

taine expérience de vie. Une stature. Engager de jeunes professionnels dans certains secteurs peut parfois les mettre en danger et avoir des conséquences sur leur santé.

Ce qui n'arrange rien, c'est que nous vivons dans un petit canton, où les assistant-e-s sociaux-peuvent rencontrer «leurs clients» dans la rue, au restaurant.

Comment se fait l'accompagnement des bénéficiaires ?

D'une manière générale, l'appui social s'adapte aux besoins de la personne. Depuis 2020, en collaboration avec le Service de l'action sociale, nous avons changé nos procédures dans le sens d'un suivi plus personnalisé, aussi bien pour l'aide matérielle que la réinsertion socio-professionnelle, afin qu'il corresponde davantage aux besoins des personnes éligibles.

1200 décisions mensuelles d'aide sociale

Combien d'individus aidez-vous chaque année ?

Très difficile de répondre en ces termes. Nous rendons 1200 décisions d'aide sociale par mois, souvent en relation avec un manque d'argent. Une décision peut concerner un individu ou une famille. Nous avons en outre plus de 500 mandats concernant la protection de l'enfant et 620 en protection de l'adulte.

Les Chambres fédérales discutent de la possibilité que les bénéficiaires ne soient plus obligés de

rembourser l'aide sociale, ce qui est actuellement le cas dans le Jura. Qu'en pensez-vous ?

Je suis pour, car l'obligation de remboursement a pour effet pervers d'empêcher les bénéficiaires de sortir de l'aide sociale, car dès qu'ils essaient de se réinsérer, ils ont d'emblée une barrière devant eux. En fait, cette obligation de remboursement signifie qu'on les a aidés pour les enfoncer de nouveau après qu'ils sont sortis de l'aide sociale. C'est clairement un obstacle à une réinsertion réussie.

Quelqu'un retrouve du travail et, avec son salaire, il doit rembourser une partie de l'aide sociale perçue. Il arrive alors fréquemment que ce revenu soit inférieur aux prestations de l'aide sociale...

Qui en sont les bénéficiaires ?

Un tiers sont des enfants et un autre tiers des familles monoparentales – souvent des femmes séparées avec un emploi précaire, dont le salaire ne suffit pas à subvenir à leurs besoins. Nous leur mettons alors à disposition des compléments de salaire. Tous les gens qui frappent à notre porte

ne dépendent pas complètement de l'aide sociale. Il y a aussi des travailleurs pauvres. Et un certain nombre de personnes pas suffisamment formées, d'où des rétributions basses.

Pas de surfréquentation des SSR due au Covid

Qu'avez-vous observé durant la pandémie ?

Déjà qu'il n'y a pas eu de forte augmentation du nombre de personnes à l'aide sociale, même si nous voyons des gens sans doute un peu plus cabossés, qui ont perdu du lien social pendant un moment de leur vie.

Avant tout, cette situation s'explique par les importantes mesures prises au niveau économique et par les assurances chômage et perte de gain pour préserver les entreprises, les emplois et les revenus.

De plus, on n'ose sans doute pas frapper à notre porte, ne sait des fois pas qu'on existe. Ou ces personnes ont-elles trouvé de l'aide auprès du fonds cantonal de solidarité, chez des ami-e-s?...

Pour les secteurs protection de l'enfant et protection de l'adulte, on ne mesure pas encore les effets, même si on a l'impression que les gens deviennent plus agressifs. L'impact viendra peut-être dans plusieurs années. Et on aura alors du mal à lier ces problèmes et la pandémie.

Avez-vous été obligés de fermer les SSR au cœur de celle-ci ?

Jamais. Nous avons davantage de consultations téléphoniques. Mais notre « clientèle » n'est pas forcément formée pour l'utilisation des outils informatiques ou ne possède pas le bon matériel pour permettre des entretiens à distance par visioconférence.

Pour les assistants sociaux, il était donc compliqué de garder le lien. Ils n'arrivaient pas à savoir ce qui se passait vraiment. Certains ont fait plus de visites à domicile ou à l'extérieur du service. Comme c'est un métier relationnel, la situation était complexe.

Propos recueillis par Didier Walzer
Photo : Agence Bist, Stéphane Gerber

« Il y a des moments de friction... »

Léna Choffat, 37 ans, Bienne, animatrice socio-culturelle à l'Espace Jeunes Le Noirmont.

« Le métier d'animateur-trice socio-culturel-le consiste à mettre en lien les citoyen-ne-s par le biais de projets qui les rassemblent. C'est ce qu'on appelle des actions communautaires. Ils peuvent être intergénérationnels, interculturels, axés sur le loisir ou le sport... Ils représentent un paramètre important du métier.

Le travail effectué dans la structure de l'Espace Jeunes des Franches-Montagnes (ci-contre) est d'accueillir des jeunes ayant entre 12 et 18 ans. Ici, nous leur offrons un lieu de rencontre sécurisé où ils sont reçus librement, indépendamment de leur provenance ou religion. Nous les sensibilisons aux comportements à risque, comme la consommation d'alcool. Les messages de prévention passent d'autant mieux si l'on établit un contact de qualité avec eux. Ce n'est pas toujours évident. Il y a des moments de friction sur lesquels il faut savoir rebondir pour maintenir une atmosphère agréable pour l'ensemble des ados qui viennent. Ce qui n'empêche pas de faire

valoir une certaine autorité à l'égard des comportements inadéquats.

Je trouve enrichissant de monter des projets pour et par les jeunes et de créer des liens avec eux à un moment particulier de leur vie. Si ça réussit, c'est autant gratifiant pour le public-cible que les animateurs. Le métier est prenant, car le relationnel est très intense.

À la base, j'ai effectué passablement de stages. Et défini ce qui me plaisait par élimination, soit, finalement, la formation de travailleuse sociale, option éducation. Et mon parcours professionnel m'a amenée à travailler comme animatrice. Ce que je ne regrette pas un instant.»



DW

Les EMS au défi

La demande pour des placements en établissement médico-social (EMS) est appelée à augmenter, suivant en cela la courbe du vieillissement de la population. Toutefois, la pandémie et les décès y relatifs ont plutôt engendré une baisse ces deux dernières années. Mais la tendance de fond demeure.



Dominique Cattin, directrice de la résidence la Courtine: «L'accompagnement et les soins doivent s'adapter aux besoins des résident-e-s, en respectant leurs valeurs, leur rythme de vie et degré d'autonomie.»

Les personnes séjournant dans les établissements médico-sociaux sont toujours plus âgées lors de leur admission. « Désormais, elles ont souvent 90 ans passés lorsqu'elles arrivent dans notre institution », confirme Dominique Cattin, directrice de la résidence spécialisée la Courtine, à Lajoux, ajoutant: « La part de celles présentant des troubles cognitifs est de surcroît en nette augmentation. Cet âge avancé s'explique par l'offre d'accompagnement pour le maintien à domicile qui s'est renforcé et diversifié ces dernières années. »

Corollaire, dans le Jura, plusieurs établissements s'agrandissent et se développent afin de répondre à ce type de besoins et la demande en personnel soignant, mais aussi dans les secteurs de l'intendance, de l'animation ou de la cuisine prendront l'ascenseur, une fois les effets baissiers dus au Covid passés.

Equipes pluridisciplinaires

Les équipes de professionnel-le-s travaillant dans les EMS sont pluridisciplinaires, c'est-à-dire qu'elles regroupent plusieurs corps de métiers. Les soins sont composés d'infirmier-ère-s, d'assistant-e-s en soins et santé communautaire (ASSC), d'aides en soins et accompagnement (ASA), d'aides-soignant-e-s et d'auxiliaires de santé Croix-Rouge. Des gestionnaires en intendance (service des repas, travaux de nettoyage, buanderie), du personnel de cuisine, administratif, ainsi que des équipes d'animation formées d'assistant-e-s socio-éducatifs-ves (ASE), sont les autres professions indispensables au bon fonctionnement d'un établissement médico-social.

Pénurie de soignant-e-s

« Il y a clairement pénurie de soignant-e-s, et les causes sont multifactorielles: conditions de travail essentiellement – salaire, horaires du soir et week-ends incompatibles avec l'organisation familiale, pénibilité... Pour y faire face, plusieurs politiques sont élaborées, dont une nouvelle stratégie nationale visant à faciliter et soutenir le retour du personnel ayant quitté ce milieu. Espérons qu'elle sera couronnée de succès. Une plus grande ouverture aux familles, aux activités de bénévolat et à divers partenariats constitue une autre piste à explorer. »

Métiers d'avenir

Selon notre interlocutrice, les qualités requises, pour travailler en EMS, sont la motivation, la flexibilité, une attitude positive et, surtout, apprécier le contact avec les personnes âgées, notamment celles atteintes de troubles cognitifs. « Il est certain que les métiers liés aux soins ont de l'avenir. Avec une formation reconnue et les compétences ad hoc, les jeunes peuvent se lancer sans hésitation et crainte du chômage. À noter que, dans ces professions existent des espaces de créativité et des défis à relever. »

Pour Dominique Cattin, la pandémie a prouvé la nécessité de pouvoir compter sur du personnel bien formé, souple et engagé, afin de faire face à ce type de crise.

www.ems-lajoux.ch

Texte : Didier Walzer
Photo : Agence Bist, Stéphane Gerber

P.P.
CH-2800 Delémont 1
Poste CH SA

IMPRESSUM

Objectif Emploi est publié par le Service de l'économie et de l'emploi (SEE) dans le cadre de sa fonction d'observation du marché du travail, au service de tous les acteurs intéressés par le marché du travail au sens large. Alimenté par des collaborateurs, ainsi que par des spécialistes ou personnalités invitées, le magazine traite du marché du travail sous tous ses aspects, notamment économiques, sociaux ou encore juridiques.

Rédaction : Didier Walzer, Nicolas Ackermann

Impression : Pessor SA

Tirage : 3500 exemplaires

Parution : trimestrielle

Prix : gratuit

Contact : questions générales, demandes d'exemplaires supplémentaires, modifications d'abonnement, propositions de sujets : didier.walzer@jura.ch ou tél. 032 420 52 10.